



Berne, le 2 juin 2023

Destinataires

- Partis politiques
- Associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne
- Associations faïtières de l'économie
- Autres milieux intéressés

Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 2025-2028) : ouverture de la procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 2 juin 2023, le Conseil fédéral a chargé le DEFR de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 2025-2028).

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au :

24 septembre 2023

Le message FRI dresse un bilan de la période d'encouragement en cours et expose les objectifs, les mesures et les moyens financiers prévus pour celle à venir. Les arrêtés financiers règlent le financement de mesures dans les domaines de la formation professionnelle, de la formation continue, des hautes écoles (domaine des EPF, universités cantonales, hautes écoles spécialisées, Haute école fédérale en formation professionnelle) et de l'encouragement de la recherche et de l'innovation. Sont également proposées dans le cadre du message des modifications ponctuelles de quatre lois (LFPr, loi sur les EPF, LEHE et LERI).

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet [Procédures de consultation en cours \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/procedure).

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

bfi-botschaft@sbfi.admin.ch



Nous vous prions d'indiquer le nom et les coordonnées de la personne à qui nous pourrions nous adresser en cas de question.

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, merci de prendre contact avec :

- Madame Fabienne Marti, SEFRI, cheffe de l'unité Pilotage du système FRI (tél. 058 465 66 34, fabienne.marti@sbfi.admin.ch)
- Madame Nadia Arboit, SEFRI, collaboratrice spécialisée, unité Pilotage du système FRI (tél 058 465 52 85, nadia.arboit@sbfi.admin.ch)

En vous remerciant d'ores et déjà de votre intérêt et de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Guy Parmelin
Conseiller fédéral